



APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte du département des Sciences biologiques et pharmaceutiques appliquées de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO) :

- un (01) enseignant-chercheur en pharmacologie.

Diplômes requis :

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou en Pharmacie ;
- Diplôme d'Etudes approfondies (DEA) en Pharmacologie, Master en pharmacologie humaine ;
- Doctorat en pharmacologie ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la même spécialité.

Missions principales :

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- participer aux activités pédagogiques de la Faculté ;
- participer aux programmes / projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité ;
- contribuer à la réalisation des formations, à la vie et à l'animation scientifique de la Faculté ;
- participer aux activités de service à la communauté ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Eligibilité :

- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection :

- La procédure d'évaluation des candidatures se fait par un examen des dossiers suivi d'un entretien avec les candidats présélectionnés.

Modalités et Date limite de dépôt :

- Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante <https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le..... 06 FEV 2026..... à 12 heures.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite aux diplômes et relevés de notes (du baccalauréat au doctorat) ;
- les tirets à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou thèses ;
- les justificatifs d'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- les attestations de services faits ;
- tout autre document justificatif du CV.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Dakar, le 06 JAN. 2026

Le Recteur

ABICK au J.

Le Recteur
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Alioune Badara KANDJI